

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du JEUDI 28 Février 1793, l'an 2°. de la République.

Les personnes dont l'abonnement à la *Gazette Universelle* finissoit le dernier Décembre, recevront cette Feuille jusqu'au 5 Mars; elles sont priées de renouveler leur souscription avant cette époque, afin que leur service n'éprouve aucune interruption.

Le Bureau des *Nouvelles politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, n°. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisses particulières, ni les lettres non affranchies.

I T A L I E.

Extrait d'une lettre de Rome, du 6 février.

NOTRE ville est assez tranquille, quoiqu'elle présente aujourd'hui un aspect guerrier, Qui se seroit jamais attendu à une pareille métamorphose?

Les troupes que l'on met sur pied monteront, dit-on, à 25 mille hommes; mais le calcul est un peu exagéré; il est certain qu'à peine y en aura-t-il 20 mille. L'on peut bien réduire aussi à 50 mille le nombre des milices & soldats volontaires, quoique le gouvernement affecte de publier que les différens corps s'éleveront au moins à 70 mille hommes. Peut-être que s'il s'agissoit d'entrer en campagne, à peine s'en trouveroit-il cinq mille. Le corps de cavalerie est superbe, les princes, les cardinaux & les gens riches ayant fourni d'excellens chevaux.

Vous ne sauriez croire combien cet appareil guerrier a électrisé toutes les têtes romaines, les cabarets ne retentissent que de défis & de bravades contre les François. Le gouvernement est au comble de la joie, c'est une victoire pour lui d'avoir ainsi dirigé l'esprit public. Insensé! il machine lui-même sa ruine, & il ne voit pas que deux années seulement dans un état où les ressorts de sa puissance sont si tendus, le réduiront sans ressource.

Nous sommes à-peu-près certains qu'il existe un traité entre le roi de Naples, le pape, la république de Venise & quelques autres puissances d'Italie; le principal article de ce traité porte que la première des trois puissances qui se trouvera attaquée, sera secourue efficacement par les deux autres. Une chose que vous regarderez comme une plaisanterie, & qui cependant est très-vraie, c'est que la république de Lucques, est celle qui s'agit le plus en cette circonstance; elle a député à Vienne M. Bocello; elle a envoyé ici M. Lenzi, & elle a de même des négociateurs à Venise & à Naples. En vérité on diroit que les petites puissances d'Italie veulent renouveler la guerre des grenouilles contre la lune.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre particulière écrite de Francfort, le 19 février.

J'ai quitté Berlin, parce que la place n'étoit plus tenable

pour un François, quoique je n'y fusse occupé que d'affaires de commerce, & que je n'ouvrissse jamais la bouche sur la révolution; mais depuis les événemens de janvier, le nom de François est à chaque pas une occasion d'insulte & même de danger. Le roi est entré dans des fureurs, que la cour exagere encore, & que la ville n'ose pas contrarier. Le gros Guillaume, successeur du grand Frédéric, veut à toutes forces se baigner dans le sang des *bouchers parisiens* (ce sont ses termes), pour expier le meurtre de Louis XVI.

J'ai passé par Vienne, où j'ai trouvé moins de fureur; mais une haine aussi générale contre vous, & une inquisition non moins intolérable.

Il ne faut pas se le dissimuler: des hommes connus qui avoient pris en Allemagne le parti de la révolution françoise, presque tous l'ont abandonnée depuis quelque tems; & les amis qui lui restent encore n'osent plus la défendre en public. Que les princes & tous les nobles détestent une révolution dont les principes leur annoncent la destruction prochaine d'un pouvoir tyrannique, cela est tout simple; mais que les bourgeois, les payfans sur-tout, victimes depuis tant de siècles du despotisme, de la tyrannie & de la féodalité, partagent aujourd'hui cette horreur de nos principes révolutionnaires, c'est ce qui étonneroit, si on ne savoit que l'ignorance & l'habitude vont jusqu'à faire aimer aux peuples la servitude.

Vous savez que le fameux Klopstock s'étoit montré jusqu'ici le plus ardent & le plus intrépide partisan de la révolution françoise; il l'avoit chantée dans le poëme Rhythmique qu'on admire beaucoup en Allemagne, quoiqu'on ne l'entende pas toujours. Son zèle lui avoit, comme vous savez, mérité de la part de l'assemblée nationale le titre de citoyen françois, dont il se trouvoit extrêmement honoré; mais le procès de Louis XVI en a fait un renégat de la révolution. Il a renvoyé à la convention son diplôme, avec une épître allemande où il exhale sa dithyrambique indignation. Je vous en envoie l'original, avec la traduction que j'en ai faite de mon mieux. L'autorité du *Barde de la Germanie*, comme on l'appelle, consacré par son grand âge & ses grands succès, en impose à beaucoup de personnes, même aux gens de lettres, &c. &c.

Nous n'avons pas cru devoir publier ni en entier ni par

extrait la traduction de cette ode, où l'indignation du Barde Germain, contre des athées ennemis de leur roi, s'emporte à des licences qui passent celles de la poésie).

ANGLÈTERRE.

De Londres, le 22 février.

La chambre des pairs n'a guères été occupée, depuis quelques jours, que de l'éternel procès d'Hastings, dont la centième séance s'est tenue le 20, & a été presque déserte. Cette lassitude du public sera peut-être favorable à l'accusé.

La chambre des communes délibéra le même jour sur la demande de 9945 hommes d'augmentation dans les troupes de terre, & de 437,837 liv. sterl. pour leur entretien. Le ministre demande aussi 139,000 liv. st. pour la formation de cent compagnies de volontaires, 32,500 liv. st. pour l'augmentation du traitement de l'état-major; 285,288 liv. st. pour le rassemblement de la milice; 65,000 liv. st. pour les dépenses extraordinaires des subsistances; 15,639 liv. st. pour l'envoi des troupes dans les îles de l'Amérique. Il n'y aura aucun débat sur ces demandes.

Quoique le parti de l'opposition soit réduit à un bien petit nombre, qu'il perde chaque jour de son influence, il ne perd pas courage. M. Grey, l'un de ses plus éloquens ap- puis, fit hier la motion de présenter une adresse au roi, dont le résultat étoit d'implorer la bonté paternelle de sa majesté, pour l'engager à ne plus écouter les conseils qui entraînent en la nation dans une guerre malheureuse, & à embrasser la première occasion que sa sagesse pourra saisir pour rendre à son peuple les bienfaits de la paix. Quoique l'adresse fût motivée avec autant de force de raison que d'élégance de style, on s'attendoit bien qu'elle n'auroit aucun succès. Le parti ministériel ne daigna pas y répondre par un seul raisonnement, & se contenta de la faire rejeter par la majorité des voix dont il est bien sûr.

On lut ensuite une pétition signée de 2500 habitans de Nottingham, dans laquelle on établissoit qu'il s'étoit glissé dans la constitution des abus qui choquoient le bon sens, & violoient les droits du peuple; & pour y remédier, on demandoit que le peuple fût plus également représenté au parlement. Il y eut de vifs débats pour savoir si la pétition seroit admise ou rejetée. Ce dernier avis passa à une grande majorité.

Hier, au matin, il y a eu dans le parc Saint-James une revue générale des trois régimens des gardes à pied, dont un détachement est commandé pour aller servir sur le continent. Le prince de Galles & le duc d'York assistèrent à la revue. Ces trois régimens des gardes sont composés de 28 compagnies, de chacune desquelles on tire 67 hommes; ce qui fera en tout 1876 hommes. Le premier détachement se mettra en marche demain pour Gravesend; le reste partira à mesure qu'il y aura des bâtimens prêts pour les embarquer. C'est le général Lake qui commande ce détachement, qui passe en Hollande. Il sera incessamment suivi de plusieurs compagnies de dragons & de quelques bataillons d'artillerie. Lorsqu'on annonça aux gardes le projet de cette expédition, & qu'on leur demanda quels étoient ceux qui vouloient y être employés, tous demandèrent à partir.

Les effets inévitables d'une guerre certaine commencent à se faire sentir sur notre commerce. Les banqueroutes se multiplient d'une manière effrayante: depuis dix jours, quatre maisons des plus considérables de Londres ont suspendu leurs paiemens, & certainement entraîneront la chute de plusieurs autres. Les faillites déjà connues montent à plus de 3 millions sterlings (environ 72 millions tournois). Il en résulte une rareté sensible dans le numéraire, & une difficulté d'employer, très-nuisible aux affaires.

Suite des débats de la chambre des communes, du 16 de ce mois.

M. Burke se leva pour répondre à M. Fox. Nous copions d'après une feuille angloise l'extrait de son discours, en le faisant parler lui-même: « Je trouve, dit-il, dans les propositions que vient de faire l'honorable membre (M. Fox) une copie fidèle de ce que répandent en France de plats écrivains, qui vont même jusqu'à prédire que leurs raisonnemens seront reproduits parmi nous. Il est remarquable que M. Fox, qui regarde comme si dangereuse la guerre où nous sommes engagés, qui reconnoît la nécessité de la soutenir avec vigueur, & l'engagement qu'en ont pris les communes, soit le premier à proposer des mesures telles qu'elles puissent attirer la Grande-Bretagne dans une nouvelle guerre au sujet de la Pologne. Certes, nous sommes bien plus intéressés aux affaires de la Hollande, qu'à celles de la Pologne, dont on voudroit faire naître des motifs de déclarer la guerre à la Russie & à la Prusse. J'ai espéré, comme M. Fox, que la Prusse ne conserveroit pas Dantzick & Thorn, & que la Russie ne parviendroit pas à rétablir l'ancien mauvais gouvernement de la Pologne. Mais quand bien même elles réussiroient dans leurs entreprises, je ne demeurerois pas convaincu que leur accroissement fût aussi dangereux pour nous que celui de la France, dont le voisinage concourt à la rendre plus formidable.

Quant à la Pologne, déjà la Grande-Bretagne l'a vue en proie à des révolutions, livrée à diverses attaques, subir même des démembrements; & jamais elle n'a fait de démarches en sa faveur. Comment M. Fox (1), qui jusqu'à ce jour n'avoit pas trouvé de moment favorable pour solliciter notre entremise à l'égard des Polonois, a-t-il pu concevoir l'étrange idée de choisir l'époque où nous entrons en guerre avec la France, où nous avons combattu un ennemi dont les efforts & les artifices tendent à anéantir notre propre existence, enfin où notre unique objet est de nous conserver & de nous défendre.

On pourroit véritablement considérer M. Fox comme le panégyriste de la France, tant il voit de justice en elle; il la trouve juste dans toutes ses démarches, juste dans ses principes de fraternité, juste quand elle s'empare de la Savoie, juste quand elle envahit la Belgique, juste quand elle plante dans le Brabant son arbre stérile de la liberté, lors même qu'elle déclare la guerre à la Grande-Bretagne. Mais vous rappellerez-vous l'amitié dont la convention nationale a couvert les crimes qui ont été commis à Paris, sans doute de peur que leur punition n'empêchât de les imiter ici? L'assassinat atroce & sacrilège du roi de France n'a-t-il pas été prémédité par les François, pour servir de modèle de conduite aux autres peuples? Oui, dussé-je être le seul, je ne cesserois de demander que nous nous occupions des affaires intérieures de la France: son gouvernement n'est pas purement local; il repose sur des principes qui s'appliquent également partout, & qui sont destructifs de tous les gouvernemens.

(La suite à demain).

BELGIQUE.

Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 23 février.

Les troupes françoises serrent de plus en plus Maëstricht: le quartier-général de l'armée, qui en forme le blocus, est actuellement à Tongres. Chaque jour, les patrouilles françoises en viennent aux mains avec des partis ennemis, qui

(1) L'usage du parlement d'Angleterre ne permet pas à un orateur de nommer aucun des membres qu'il veut désigner; mais pour plus grande clarté nous avons mieux aimé dire M. Fox, que l'honorable membre, ou &c.

fortent de la place pour aller à la découverte. Les hussards du ci-devant régiment de Chamborant sont la terreur des Hollandois, soldats peu aguerris, & accoutumés à une vie plus bourgeoise que militaire. Dernièrement, dans une rencontre, seize hussards de ce corps tombèrent sur une patrouille hollandoise, forte de plus de cent hommes, tant cavalerie qu'infanterie, & la détruisirent entièrement. Des lettres de Liege mandent que chaque jour l'on y amène quelques prises faites sur les Hollandois, ainsi que des prisonniers: il y arrive aussi continuellement des déserteurs, qui prennent parti dans l'armée française. D'un autre côté, les François ont un corps de troupes qui s'apprete à pénétrer en Hollande par Venlo, tandis que Bréda est serré de toutes parts.

Les commissaires de la convention nationale viennent de faire publier une adresse au peuple Belge, en forme d'instruction, pour éclairer cette nation sur ses véritables intérêts, & la délabuser des préventions que des agitateurs, soudoyés sans doute par l'ancien parti, se plaisent à entretenir parmi eux contre les principes régénérateurs de la révolution française. Les commissaires prouvent clairement que les noms de *cannibales*, de *bourreaux*, d'*hommes sans religion*, donnés à une nation si généreuse, par les partisans de l'aristocratie nobiliaire & sacerdotale, sont non-seulement destitués de fondement, mais encore tombent sur cette classe d'individus intéressés à la conservation des anciens abus. Cet écrit lumineux est terminé par l'annonce qu'en exécution du décret du 31 janvier dernier, les commissaires s'occuperont, sous peu de jours, du mode de convocation pour les nouvelles assemblées primaires.

Il continue encore à passer par cette ville, nuit & jour, des convois considérables de munitions de guerre & d'approvisionnement, ainsi que des troupes de toutes armes. Hier & avant-hier, il est passé plusieurs régimens de troupes de ligne, de même que des bataillons de gardes nationales & des chasseurs, qui ont continué leur route sur Liege & Anvers.

Des partisans du despotisme autrichien se plaisoient à répandre depuis quelques jours, que Mayence avoit été pris d'assaut par les Prussiens & les Hessois réunis; les commissaires de la convention nationale dans la Belgique, afin de rassurer les amis de la liberté que cette nouvelle avoit effrayés, ont fait afficher que ce bruit étoit faux.

P. S. Nous apprenons dans ce moment que les François sont dans les faux-bourgs de Bréda. Cette place a été sommée hier de se rendre.

Extrait d'une lettre d'Ostende, du 20 février.

Trois prises faites sur nos ennemis, viennent d'entrer dans ce port.

Un navire américain, venant d'Amsterdam, destiné pour Newyork

Un bâtiment hollandois, venant de Nantes, destiné pour Bruges.

Un navire anglais destiné pour Ostende. Il est très-avantageux pour les François d'avoir nos ports à leur disposition.

P. S. Toutes les lettres allant & venant d'Hambourg sont interceptées depuis un mois. — Il faut espérer que cela ne durera pas.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE RHÔNE ET LOIRE.

Lettre du corps municipal de Lyon à la convention nationale, du 24 février 1793.

« L'aristocratie ne dort jamais, & fait se plier sous toutes les formes, pour, à son aise, saisir les momens où elle doit frapper. Nous sortons d'essuyer un de ces chocs qui, grâce à notre fermeté, s'est tourné à notre avantage.

» Le 18 de ce mois étoit le jour qui devoit voir tant d'horreurs; des brigands l'avoient choisi en raison qu'il se trouvoit celui de la nomination du maire, parce que là, tout à leur aise, ils croyoient se rendre en assemblée permanente, pour exécuter leurs complots. Les voici en abrégé. Il n'étoit question de rien moins que de brûler l'arbre de la liberté, de poignarder les plus chauds patriotes, de délarmer les Sans-culottes, muver les portes des clubs, & de dissoudre les corps administratifs. Mais de tout cela, il n'y a eu que notre comité central qui a supporté le coup des furieux. La déesse de la liberté y a été mutilée & traînée avec la statue de Jean-Jacques Rousseau jusqu'au pied de l'arbre de la liberté, où ils devoient être brûlés. Là, les cris de *vive Louis XVII! au feu! à la république!* à *bas la municipalité!* étoient leurs signes d'allégresse; mais les lâches n'ont pu achever tous leurs crimes. Ils se sont contentés de les clouer & lier avec de grosses cordes à l'arbre de la liberté, comme voulant leur faire faire amende honorable. D'après ce, ces monstres se sont transportés à la commune, pour vouloir y immoler leurs magistrats; mais le peu de braves Sans-culottes qui y étoient accourus sont parvenus à empêcher leur sinistre dessein. Ces scélérats, furieux comme des tigres, de ce que la commune se renforçoit par des braves, se dispersent dans toute la ville, en criant aux armes; de suite la générale bat dans les sections aristocratiques, & là, au nombre de plus de 3 mille, vont s'emparer du poste de l'arsenal; ils font braquer des canons, & tiennent prisonniers le commandant d'artillerie avec tous les artilleurs; empêchent toute communication avec les corps constitués, rejettent toutes les réquisitions légales, & renvoient les différentes députations de nos magistrats, avec menaces de faire feu sur eux s'ils veulent persister; mais pour éviter de répandre le sang, nous avons requis deux bataillons, nos voisins, qui de suite sont venus à notre secours. Depuis, les lâches ont abandonné notre cité. Dieu veuille qu'ils ne la viennent plus fouiller!

» Nous apprenons que ces êtres viennent de nommer des députés à la convention, pour tâcher de surprendre votre religion. Veuillez vous mettre en garde contre toutes les embûches qu'ils pourront tendre, & ne rien décider avant que notre procès-verbal ne vous soit parvenu..... Nous sommes après poursuivre les traîtres, il faut que le glaive de la loi sache frapper sans distinction les coupables. C'est le seul moyen de consolider la sûreté de la république.»

Signés, les officiers municipaux.

De Paris, le 28 février.

Raïsson, secrétaire du département de Paris, vient d'être nommé directeur de la fabrication des assignats.

Quelques instigateurs des troubles qui ont affligé Paris, ont été arrêtés. Trois cent volontaires du département du Finistère, arrivés dans cette capitale depuis quelques jours, ont, par leurs discours & leurs exemples, exhorté les bons citoyens à se réunir pour protéger les propriétés: ces braves gens ont montré un courage, une patience & une discipline admirables. Le maire, accompagné de Réal, substitut du procureur de la commune, s'est exposé aux plus grands dangers pour arrêter le désordre; il a même saisi de ses propres mains deux des brigands les plus acharnés.

COMMUNE DE PARIS.

Du 26 février.

La discussion s'est engagée sur les moyens de procurer du travail aux ouvriers qui en manquent; chaque membre a fait

part de ses vues: Chaumet & Réal, entr'autres, ont proposé d'ouvrir des canaux, afin de faire de Paris une nouvelle ville de Londres, pour la position commerciale. Une commission a été nommée, à l'effet d'examiner les plans proposés.

Réal a lu au conseil un projet de proclamation, tendante à ramener les esprits égarés. Le substitut prévient le peuple que les mouvemens qui ont eu lieu avant-hier avoient été annoncés dans la séance du parlement d'Angleterre dix jours auparavant. La rédaction de cette proclamation a été approuvée & adoptée.

Il avoit été arrêté, dans la séance du matin, que les administrateurs de police seroient tenus de faire des visites domiciliaires dans toutes les maisons suspectes: ce soir ces administrateurs ont écrit qu'à peine pouvoient-ils suffire à l'affluence prodigieuse des prévenus à interroger; qu'ils prioient en conséquence le conseil de vouloir bien leur adjoindre des commissaires pris dans son sein pour les aider dans ces visites. Les commissaires ont été nommés; mais, sur l'observation faite par Chaumet qu'il ne falloit pas manquer le but de ces visites, en fixant le jour où elles auroient lieu, il a été arrêté que ce jour resteroit indéci, & que le procureur de la commune le fixeroit aux commissaires par une lettre particulière.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Dubois-Crance).

Supplément à la séance du mardi 26 février.

Les comités de finances & de commerce présenteront incessamment un projet pour diminuer la masse des assignats en circulation; on entendra la lecture du plan conçu par Chabot, & qui tend à extirper l'agiotage, en conduisant les assignats au pair avec l'argent.

Un citoyen, envoyé par le département de la Meurthe, a offert 400 chemises, 400 paires de fouliers & une grande quantité de mouchoirs, d'habits, vestes & culottes: ce don est le produit d'une contribution patriotique.

Sur le rapport du comité de législation, l'assemblée a rendu un décret, dont voici les dispositions principales:

1°. Les citoyens, jouissant d'une maison à loyer, qui auroient sous-loué totalité ou partie de ladite maison à quelqu'un récemment arrivé à Paris, seront tenus de déclarer, dans les 24 heures de la publication de la loi, & à chaque mutation de logement, les noms, qualités & domiciles ordinaires desdites personnes; le tableau de ces déclarations sera affiché.

2°. Toutes personnes, de quelque sexe ou profession qu'elles soient, qui coucheroient un émigré ou un prêtre sujet à la déportation, seront punies de six années de fer, si c'est un homme, & de six années de détention si c'est une femme.

3°. Les concierges ou portiers seront tenus de faire aussi les déclarations prescrites dans la première disposition.

Séance du mercredi 27 février.

Treillard, l'un des commissaires de la convention dans la Belgique, est revenu à Paris pour conférer avec le comité de défense générale; il a écrit qu'en annonçant la prise de Breda, dans le post-scriptum de leur dernière lettre, les commissaires avoient été induits en erreur par le commandant d'un bataillon de la section des Lombards.

On a renvoyé au comité diplomatique le procès-verbal

qui constate le vœu émis par la ville de Bruxelles pour la réunion à la France: ce procès-verbal a été adressé à la convention par ses commissaires Gossuin, Lacroix & Camus, & par le général Moreton.

Des citoyens de Lille sont venus demander des secours pour faire reconstruire les fauxbourgs de leur ville: leur demande, prévue par le décret sur les indemnités, a été renvoyée au conseil exécutif.

Le ministre de la guerre est entré; il a fait part d'une dépêche du général Miranda, datée du 25 de ce mois. Maëstricht a été investi le 22 février; après y avoir jeté quelques bombes, l'on a sommé le commandant de se rendre; sur son refus, le bombardement est devenu plus sérieux; l'incendie s'est manifesté dans plusieurs quartiers de la ville, & Maëstricht brûle.

Le ministre a présenté ensuite à la convention le brave la Breteche, lieutenant de gendarmerie, qui essaya plus de 40 coups de sabre à la journée de Gemmappe: la Breteche a exposé son dévouement éternel à la patrie, & a dit qu'il étoit assez récompensé de ses blessures, puisqu'elles avoient conservé à la république Beurnonville, l'un de ses plus zélés défenseurs. Cet officier a parlé assis, d'après l'invitation de l'assemblée; on l'a comblé d'applaudissemens, & le comité d'instruction publique a été chargé de présenter un projet sur la maniere de récompenser glorieusement le brave la Breteche.

Sur le rapport de Châteauneuf-Randon, on a décrété plusieurs articles sur l'incorporation de plusieurs corps de cavalerie volontaire dans les légions à cheval.

Le maire de Paris, accompagné de plusieurs membres du conseil de la commune, est venu faire connaître les mesures prises pour contenir les malveillans: le calme, qui regne dans Paris, n'est qu'apparent; les attroupemens de femmes continuent; les prétextes des troubles subsistent encore; on a remarqué hier que la plupart de ceux qui ont pillé les marchands étoient pris de vin; on a vu, au milieu d'eux, des domestiques & des gens qui paroissent être au-dessus des besoins. La commune a invité la convention à organiser des ateliers de charité, & à s'occuper des moyens de rapprocher les assignats du pair avec l'argent.

La convention s'est occupée sur-le-champ de ce dernier objet; elle a entendu Chabot, dont le plan, rempli de vues saines, & fondées sur des faits non contestés, sera rendu public par la voie de l'impression.

(Nous reviendrons demain sur cette séance.)

Séance levée à cinq heures.

MONESTIER, Rédacteur des articles de la Convention nationale.

Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six derniers mois 1792. Lettres F.

Cours des changes d'hier.

Amsterdam.....	29 ¼.	Cadix.....	27 l. 10 s.
Hambourg.....	358.	Géaes.....	183.
Londres.....	15 1/10 à 1/8.	Livourne.....	193.
Madrid.....	27 l. 15 s.	Lyon, pay. de Janvier.	4 2/3 b.

COURS DES EFFETS PUBLICS.

Du 27 février 1793, l'an 2°. de la république.

Actions des lades de 2500 l.....	1880. 85. 90 87 1/2
Portion de 1600 liv.....	84
Idem, de 100 liv.....	416
Emprunt d'octobre de 500 liv.....	416